



## Audioconférence du 11 juin 2020

Cette audio conférence s'est déroulée aujourd'hui de 10h30 à 12h30 en présence du Directeur Départemental, de la Directrice Adjointe, Directrice Pôle Pilotage Ressources, M. Allardin, M. Pons et des représentants des trois Organisations Syndicales du département.

### Situation au 09/06/2020

Agents présents dans les services	243
Télétravailleurs	31
Agents en ASA	21

#### ➤ *Situation au 11/06:*

-Les mêmes postes ne peuvent toujours pas accueillir l'ensemble de leurs effectifs comme le SIP de Lure, Vesoul....

Concernant Lure, la Direction compte sur l'installation du plateau du SDIF (peut être deuxième semaine de juillet) pour libérer de l'espace au SIP.

### Ressources Humaines

#### ➤ *ASA garde d'enfants*

-Comme indiqué dans les précédentes audioconférences, les agents doivent demander une attestation auprès de l'établissement scolaire justifiant la non prise en charge de leurs enfants.

Ce document doit être conservé par les agents pour le moment.

Concernant la période estivale, aucune directive actuellement sur le sujet. Les annonces présidentielles de ce dimanche amèneront peut-être plus de visibilité.

#### ➤ *ASA «personnes vulnérables»*

-La DG maintient ce système d'ASA sauf contre ordre. M.Joubert nous précise que si le médecin traitant et l'agent sont d'accord pour un retour dans les services, une reprise pourrait être envisagée. L'objectif étant toujours d'équiper un maximum de ces agents en télétravail.

---

➤ *Le télétravail*

Les télétravailleurs reviennent progressivement sur site ce qui permet d'affecter leur PC à d'autres agents en situation de fragilité. Il n'y aura pas de livraison de PC portables (problème d'approvisionnement des fournisseurs).

➤ *Entretiens d'évaluations*

Il reste quelques comptes rendus à signer mais pas de date butoir communiquée pour le moment.

➤ *Ordonnance relative à la retenue de jours RTT et congés*

Les bases de calculs ont été transmises aux chefs de postes qui ont validé.

Les retenues effectives et informations individuelles aux agents seront effectuées une fois que la DGFIP communiquera une note relative au placement des jours 2019 sur CET.

Grâce à l'action syndicale, la DG est revenue sur cette position ce qui empêchera la perte des jours 2019 !

Pour le moment, seule la décision fonction publique est publiée.

➤ *Note relative aux primes attribuées*

Selon les départements, l'interprétation et application de cette note sont différentes.

La période appréciée concerne 37 jours ouvrables.

Les conditions sont les suivantes:

Avoir été inscrit sur le PCA ou affecté sur une tâche relative au PCA

Être en présentiel ou télétravailleur sur une tâche prioritaire

Critère de l'investissement apprécié par les chefs de postes qui ont été consultés

Les comptables et chefs de services sont exclus de ce dispositif, seuls quelques A+ sont concernés.

Cette prime interviendra sur la paie de juillet.

➤ *Nouveau Réseau de Proximité*

A partir du 01/07, le Directeur retournera auprès du politique sur ce sujet. Actuellement l'avis du Président du Conseil Départemental reste primordial mais est ce que la donne changera ??

Dans tous les cas, les projets restent identiques. Seul le calendrier reste inconnu à ce jour.

M.Joubert a de nouveau précisé qu'une création administrative au 01/01 ne signifie pas déplacements d'agents immédiatement.

FO DGFIP restera mobilisé comme depuis le début sur ce sujet!

Nous saurons également très prochainement la nature des services qui arriveront à Vesoul dans le cadre de la Démétropolisation.

➤ *Campagne de mutation locale*

Nous vous rappelons que si vous rencontrez des problèmes de connexions, vous pourrez vous adresser au service RH qui complétera votre demande à distance.

Une réunion informelle entre les syndicats et la Direction se tiendra afin de présenter vos dossiers.

Les RH conseillent aux agents de faire leur demande de mutation sans anticiper les projets relatifs au NRP.

L'information communiquée ce jour sur Ulysse sur un mouvement complémentaire B bouleverse l'organisation des mouvements locaux.

**Nous vous rappelons qu'il est primordial de nous adresser vos demandes de mutation afin de les défendre!!!**

**Santé et sécurité**

➤ *L'accueil au public*

La DG n'a pas indiqué officiellement de date d'ouverture de nos centres mais préconise fortement la multiplication de l'accueil sur RDV.

La DDFIP 70 a fait le choix d'ouvrir progressivement nos centres. Dès lundi 15 juin, ce sont les 2 centres de Vesoul qui seront ouverts au public.

Côté fiscal, cet accueil consistera à recueillir les coordonnées des contribuables pour la prise de rendez vous. L'objectif étant de limiter les entretiens directs. En trésorerie, les usagers pourront payer leurs créances.

La DDFIP va prendre l'aval des chefs de services afin de connaître les éventuelles contraintes humaines et techniques de chaque structure. En effet, certaines trésoreries ne seront pas en mesure d'ouvrir leurs portes avant début juillet.

Concrètement, un agent voltigeur se positionnera à l'entrée du centre afin de faire rentrer 4 contribuables maximum sur le site. En cas de difficultés de gestion sur ce point, le DDFIP nous précise qu'il pourra faire appel au recrutement de vigiles.

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des usagers et le port du masque fortement recommandé.

La DDFIP dispose de masques et d'environ 50 visières afin d'équiper les agents qui le désirent.

Le calendrier d'ouverture (sous réserve d'accord des chefs de service) est le suivant :

Mardi 16/06 : Lure

Jeudi 18/06 : Gray et Luxeuil

Puis d'autres trésoreries comme Dampierre, Héricourt ....

Des aménagements sont encore à prévoir comme sur la Trésorerie de Lure qui se trouve à l'étage (cheminement du contribuable à prévoir).

- Concernant le cellophane installé sur le matériel en commun, les stocks sont conservés en Direction, car ce sont des rouleaux de 30 mètres. N'hésitez pas à faire remonter vos besoins.
  
- Le prochain CHS-CT aura lieu le 18/06 en audioconférence.

*Les secrétaires départementales Nathalie Creusot et Julie BOILEAU*